

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la cinquante-septième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 24 novembre 2010, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Nomination d'un représentant au Comité permanent de révision du R-18 sur les infractions de nature académique.

Résolution CFSPD-2010-2011-467

ATTENDU la demande du Service de soutien académique;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marc Turgeon, appuyé par madame Louise Champagne, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE à la Commission des études la nomination de monsieur Maurice Couture, vice-doyen aux études, comme représentant de la Faculté de science politique et de droit au Comité permanent de révision du R-18 sur les infractions de nature académique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, 24 novembre 2010

Jean-Pierre Beaud
Doyen